

Le 15 janvier 1743 après proclamation de trois ^{u n} bans de mariage dans cette paroisse et aussi en celle d'aubert, dont nous est apparu certificat sans aucun empêchement entre Floris Bailleul âgé de 30 ans domestique de profession, natif d'aubert fils de Floris et de Marie Claude Turbie demeurant à aubert d'une part, et Jeanne Marguerite Gruson âgée de 30 ans, native de cette paroisse fille de libre condition et domiciliée avec sa mère, fille de feu Antoine Gruson et de Jeanne Marguerite Cornil demeurante depuis 139 en cette paroisse d'autre part, ayant les consentements de sa mère de la contractante et celui du ^{père de} contractant écrit en date du 31 xbre 1742 je soussigné curé de cette paroisse ai célébré leur mariage en présence de Charles François Pottier fermier Augustin Joseph Gruson et Pierre Antoine Gruson tous deux frères de la contractante et de Joseph Hennant d'origine tous demeurant en cette paroisse

N. F. Prieur Curé
 Charles F. Pottier - Augustin Joseph Gruson
 Pierre Antoine Gruson, allard Joseph Hennant Clerg
 Les contractants ont déclaré ne savoir écrire